

11^{ème} édition des Rendez-vous de l'expertise
Paris, 24 novembre 2011

« La réponse de l'expertise internationale aux enjeux globaux »

ATELIER 3 :
« Les perspectives et enjeux du « printemps arabe » pour l'expertise française »

INTERVENTIONS

« Mise en œuvre du Partenariat de Deauville à la veille du passage de présidence du G8 aux Etats-Unis »

Paul-Bertrand BARETS, Sous-directeur des Affaires économiques internationales

Qu'est ce que le partenariat de Deauville ?

La fiche d'identité du Partenariat de Deauville en quelques mots :

1. Naissance fin mai 2011 au **G8 de Deauville** ; il constitue la « signature de Deauville ».
2. **Il constitue la réponse de la communauté internationale** aux défis des printemps arabes ; son objectif est d'accompagner les transitions démocratiques, tant sur le plan économique que politique, deux dimensions étroitement liées : en évitant des déceptions économiques, on évitera un déraillement du processus démocratique, on s'assurera que, pour les populations, il y a un « dividende » de la démocratisation.

A noter que ça n'est pas un hasard si le G8 en prend l'initiative et non pas le G20. Au début 2011, lorsque le printemps arabe débute, la réponse internationale se cherche. Lors d'une ministérielle G20, nous proposons que le communiqué salue les réformes en cours. Mais nous nous heurtons à l'opposition de certains pays qui – au sein du G20 – refusent un tel encouragement à la démocratisation au motif que le G20 ne devrait se concentrer que les sujets économiques. Le G8, dont certains s'interrogent alors sur l'utilité, offre à l'inverse un cadre adéquat pour lancer une initiative d'envergure, ayant à la fois une dimension économique et une dimension politique. Cette capacité à combiner les deux reste un trait distinctif du G8 par rapport au G20.

3. A ces fins, le Partenariat de Deauville associe au G8 les premiers pays entrés en transition (Egypte, Tunisie), les pays du Golfe, la Turquie et les Organisations Internationales telles que le FMI, la Banque Mondiale, la Banque Européenne de Reconstruction et Développement (BERD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et les fonds arabes de développement.
4. Rapidement le Partenariat s'élargit, dès l'été 2011, signe de son succès, au Maroc, à la Jordanie puis à la Lybie et enfin à deux nouvelles organisations internationales (Organisation Internationale de la Francophonie, Programme des Nations-Unies pour le Développement) lors de la réunion du Partenariat de Deauville à Koweït.

En résumé, il s'agit d'une nouvelle initiative multilatérale, lancée en réponse aux défis du printemps arabe, parmi d'autres initiatives déjà existantes qui s'intéressent à la région telles que le processus de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée (UpM), la nouvelle Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'Union européenne... Mais c'est la seule qui soit exclusivement concentrée sur le printemps arabe. C'est la seule qui soit uniquement dédiée aux pays entrés en transition, que cela soit à travers des réformes ou des révolutions.

Elle a vocation à catalyser les énergies, à maintenir cet enjeu économique et stratégique majeur au cœur de l'agenda international, **sans pour autant se substituer aux organisations ou initiatives déjà existantes.**

A noter que le Président de la République a demandé à Edouard Balladur d'être son Envoyé spécial pour la mise en œuvre du Partenariat de Deauville depuis le mois de mai et jusqu'à la fin de la présidence française du G8.

- **Six mois après son lancement quel est le premier bilan, avant le passage de témoin aux Etats-Unis ?**

Le Ministre d'Etat a réuni tous les participants au Partenariat de Deauville cette semaine, à Koweït, pour un premier bilan :

- Volet économique :

1. Bilan des besoins de soutien économique par l'élaboration de plans d'action et la tenue de réunions de coordination dans les pays concernés. Trois réunions dans les cinq pays ont déjà eu lieu à la mi-novembre pour affiner le diagnostic des besoins et l'identification des priorités et des projets importants pour le développement de ces pays. Par exemple, en Tunisie l'accent est mis, entre autres, sur un projet d'établissement d'une Caisse des dépôts et consignations, en Egypte sur la création de logements sociaux, en Jordanie sur les liaisons ferroviaires, etc. Ce sont des projets prioritaires en termes de développement, susceptibles d'intéresser notre coopération et notre expertise.
2. Les engagements financiers et les décaissements : 70 milliards de dollars de contributions bilatérales et multilatérales dont 38 milliards au titre de la mobilisation des Institutions Financières Internationales et 30-35 milliards de l'Union européenne, des pays du G8 et du Golfe, sont annoncés. Dès 2011, 3,6 milliards de dollars ont été décaissés, principalement sous forme de dons.
3. L'élargissement du champ d'opération de la BERD dans les pays arabes en transition : sans attendre l'élargissement du mandat de la BERD qui prendra au moins deux ans, quatre pays du Partenariat de Deauville (Maroc, Jordanie, Egypte et Tunisie) seront éligibles dès la fin 2011 au fonds pour l'assistance technique, qui sera abondé à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros.
4. L'intégration régionale : actuellement, elle est faible, c'est une des raisons du retard économique de la zone. Les enjeux liés cette question font l'objet d'une étude du Centre de Marseille pour l'Intégration (CMI), dont les résultats seront disponibles au début de l'année prochaine.

- Volet politique :

Sur le plan politique les réformes sont en cours (élections en Tunisie, au Maroc en Egypte, libération de la Lybie) mais le Partenariat de Deauville est bien un **partenariat**, il ne s'agit pas pour le G8 d'imposer un modèle ou de distribuer des « notes ». La réforme prendra des chemins inattendus, comme on le voit déjà, et c'est normal ; ce qui compte c'est qu'elle ait lieu, au rythme où les peuples concernés le décideront, souverainement.

Les bailleurs nationaux et multinationaux, **dans le cadre du Partenariat de Deauville** se sont engagés à rendre disponible leur expertise en matière de gouvernance démocratique (appui à l'Etat de droit, Réforme des Systèmes de Sécurité (RSS), processus constitutionnel, etc.). Une plateforme des Organisations Internationales a été créée en ce sens dont l'OCDE assure le secrétariat. Elle coordonne les OI actives dans ce domaine : Nations-Unies, Ligue Arabe, Union pour la Méditerranée, OCDE.

Un accent particulier est mis sur la jeunesse et l'éducation, thème sur lequel interviendra M. Pierre Buhler.

Enfin, la revitalisation du dialogue entre sociétés civiles des pays arabes et entre ces sociétés et celles des pays du G8 a paru un enjeu important. Nous avons ainsi entrepris de renouveler l'exercice du Forum de l'Avenir, en y faisant entrer de nouveaux représentants des sociétés civiles (ONG, associations professionnelles) mais aussi en leur donnant l'occasion, pour la première fois, de présenter leur recommandation directement aux Ministres et d'instaurer un dialogue avec eux.

En conclusion, le Partenariat de Deauville est un instrument diplomatique, dont la France a eu l'idée et l'initiative. Ses bases économiques et politiques sont désormais solidement fondées. Nous continuerons à en suivre le développement à l'avenir, mais il revient désormais aux Etats-Unis d'en assurer la conduite, notamment lors du prochain G8 de Chicago en mai 2012. Au-delà, il revient aussi aux acteurs de la coopération de s'en saisir et d'en tirer le meilleur profit.

«La jeunesse arabe : un défi à transformer en atout»

Pierre Buhler, Chargé de mission volet jeunesse-formation du partenariat de Deauville

Les grandes lignes du partenariat de Deauville ayant été rappelées, ce qu'il faut en retenir, c'est l'ambition et aussi la perspective de longue haleine dans laquelle s'inscrit cette démarche. Les membres du G8 ont souhaité accorder une attention particulière à la question de la jeunesse et aux politiques publiques qui peuvent la concerner. Pourquoi ?

1. Première victime du chômage et en particulier du chômage des diplômés, la jeunesse a été, après des décennies de relative apathie, le fer de lance des « printemps arabes » et recèle un potentiel élevé de frustration-colère.
2. Quel que soit son rôle politique dans les processus de transition en cours, la jeunesse est aussi la meilleure chance des pays du partenariat de Deauville d'accéder à la modernité :
 - pour des raisons démographiques d'abord : même dans le pays le plus avancé dans la transition démographique, la Tunisie, la moitié de la population a moins de 29 ans. Et en Jordanie, l'âge médian, qui divise la population en deux moitiés, est inférieur à 21 ans
 - pour des raisons économiques ensuite, car c'est de l'appareil d'éducation, du primaire au supérieur, que proviendra la ressource humaine qualifiée qui permettra aux pays concernés de s'inscrire dans la modernité de la production et des échanges ;
 - pour des raisons sociales et politiques, car le terreau de la démocratie et de la participation citoyenne ne peut se former dans des sociétés dont la jeunesse est durablement exclue, à hauteur d'un tiers, des activités productives ;
3. Il y a différentes raisons à cette situation, relevant à la fois des systèmes d'éducation et de la gouvernance générale de l'économie. Sur ce dernier point, je me bornerai à rappeler que le partenariat de Deauville a suscité différentes stratégies destinées à revitaliser les économies, esquissées dans les plans d'action soumis par l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. Lorsqu'elles produiront leurs effets, ces démarches auront une incidence sur le marché de l'emploi et probablement sur le chômage des jeunes. À court terme, cependant, le problème reste entier ;
4. Les systèmes d'éducation des pays du partenariat de Deauville ont fait l'objet de nombreux études et audits, qui convergent tous vers un même constat, celui de la faiblesse de l'appareil d'éducation, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou professionnel. La situation n'est certes pas identique dans tous les pays, le Maroc et, à un moindre degré, l'Égypte, souffrant davantage que les autres de problèmes de sous-scolarisation et d'analphabétisme. Mais on retrouve les symptômes de cette faiblesse dans tous les pays et à tous les niveaux de l'appareil éducatif :
 - moindre accès à l'éducation dans les zones rurales,
 - taux d'abandon élevés dans l'enseignement secondaire,
 - niveau trop faible des jeunes accédant à l'enseignement supérieur,
 - curricula trop théoriques et déconnectés des besoins du marché du travail, trop formatés, souvent, pour des emplois dans la fonction publique,
 - poids excessif des sciences humaines et sociales, au détriment des disciplines plus techniques et de l'esprit d'entreprise,
 - désintérêt, voire condescendance envers l'enseignement professionnel,
 - excès de centralisme dans la gouvernance de l'enseignement supérieur,
 - dégradation de la qualité du fait de l'élévation du nombre d'élèves ou étudiants par enseignant,

- prolifération d'établissements privés soumis à des exigences relâchées de qualité et d'encadrement,
- aptitude insuffisante au multilinguisme...

Les pays concernés font pâle figure, lorsqu'ils s'y soumettent, dans les classements internationaux (PISA, universités...);

5. Leurs autorités en sont conscientes, conçoivent des stratégies destinées à y remédier, approchent donateurs et bailleurs internationaux avec des projets pour les mettre en œuvre, et des progrès peuvent être à juste titre invoqués dans tel ou tel domaine. Pour autant, l'ampleur des difficultés observées reste entière, quand elle ne s'est pas aggravée, notamment du fait du gonflement de la masse des jeunes sortis du système d'éducation sans trouver à s'insérer dans la vie active ;
6. Le climat de réforme qui s'est installé à la faveur des « printemps arabes » offre l'occasion de déployer une approche d'ensemble de la problématique de la jeunesse, et d'aborder de front la question de l'éducation, dans toutes ses dimensions.

II. Bailleurs et donateurs

De nombreux donateurs et bailleurs interviennent, d'ores et déjà, en apportant des ressources souvent importantes, budgétaires, financières ou techniques.

1. C'est le cas de presque tous les membres du G8 : l'Allemagne – via son agence GIZ – très active dans la formation professionnelle en Égypte, un domaine où l'Italie intervient également, le Canada, dont l'agence ACDI poursuit des projets de formation professionnelle en Égypte et en Jordanie, la France, qui, directement ou par son agence l'AFD, consacre des moyens conséquents à la formation professionnelle en Tunisie et au Maroc et est le premier pays pourvoyeur de bourses à des étudiants en provenance du Maghreb, le Japon, actif dans la promotion de la formation professionnelle en Jordanie, les États-Unis, très présents, via l'USAID, en Égypte et en Jordanie, le Royaume Uni, qui finance des programmes en faveur de l'emploi des jeunes.
2. Partie au G8, l'UE est, au titre de sa politique de voisinage, le principal donateur des pays du partenariat de Deauville, y compris sur le terrain de l'éducation, que ce soit sur le mode des échanges entre universités – les programmes Tempus et Erasmus Mundus – par ses agences (l'European Training Foundation – ETF – notamment) ou, directement, dans les pays – avec un appui aux politiques d'alphabétisation au Maroc ou aux actions de développement de la formation professionnelle en Égypte, en Jordanie et en Tunisie. Quant à la Banque Mondiale, elle appuie sur son expertise en ingénierie éducative les prêts qu'elle octroie aux pays du partenariat de Deauville pour les aider à réformer leurs systèmes d'enseignement. L'OCDE a également développé une expertise dans le domaine de l'éducation (tests PISA, audit des systèmes éducatifs). L'Union pour la Méditerranée (UPM) s'est doté d'un volet emploi et formation professionnelle et a décidé en 2010 de créer un observatoire paritaire d'analyse des métiers et des compétences. 16 Etats de l'UE et du pourtour méditerranéen œuvrent aujourd'hui à mettre sur pied l'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ), qui a vocation à promouvoir la coopération des établissements d'enseignement supérieur et la mobilité des étudiants entre les deux rives de la Méditerranée. Le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI), créé en 2009, conduit des programmes dédiés à l'emploi, à la jeunesse et à la connaissance.

III. La méthode

1. rôle pilote du G8 et de sa présidence (États-Unis en 2012) ;
2. rechercher une singularité des approches de la jeunesse, pour éviter qu'elles se diluent dans la masse des priorités auxquelles chaque bénéficiaire est confronté ;

3. appuyer toute démarche de réforme en ce domaine sur :

- l'appropriation à tous les niveaux par chaque pays bénéficiaire,
- un engagement dans la durée, car le chantier est énorme ;
- le savoir-faire en ingénierie éducative des institutions multilatérales (UE, ETF, BM, OCDE, CIM...) et des agences publiques, déjà actives dans ce domaine : ils ont développé des outils de mesure, d'évaluation, des méthodes d'élaboration de politiques publiques...
- une certaine coordination de tous les intervenants – confiée par le G8 à l'OCDE ;

4. concrètement, dans ce contexte, quelles perspectives pour l'expertise et les opérateurs français ?

- nous bénéficions d'une bonne connaissance du terrain (notamment Maroc et Tunisie) ;
- il y a lieu de se positionner sur tous les « créneaux » du partenariat de Deauville, car il y a des liens croisés entre eux ;
- il convient de se tenir informés auprès des intervenants / bailleurs, qui seront les plus susceptibles d'agir pour mettre en œuvre les décisions prises dans le cadre du Partenariat – UE, BM, les agences publiques nationales telles que l'AFD, USAID.... mais aussi de l'OCDE, qui peut avoir la vision de synthèse – et aussi de pratiquer un certain entrisme à leur endroit ;
- autre avantage : les opérateurs peuvent apporter une dimension de durabilité et de continuité dans des environnements où les choses peuvent aisément s'étioler ou s'enliser.

«Les perspectives et enjeux du "printemps arabe" pour l'expertise européenne»

Henry MARTY-GAUQUIÉ, Directeur des liaisons avec les organisations internationales / Représentant du Groupe Banque européenne d'investissement à Paris

Présentation de la BEI

Créée par le Traité de Rome en 1957 pour financer, par des voies et moyens bancaires, les investissements qui concrétisent les objectifs socio-économiques de l'Union, la BEI est en effet devenue un acteur majeur du financement de l'investissement en Europe. Elle soulage ainsi la sollicitation des budgets publics, de plus en plus contraints, et est parfois appelée à agir de façon contra-cyclique pour ses États membres et leurs collectivités, notamment en période de crise.

En 26 mois, de la fin 2008 à la fin 2010, nous avons apporté un soutien sans précédent à l'économie européenne, au profit de secteurs aussi divers que les infrastructures d'utilité collective, le système bancaire (pour mettre fin à l'attrition du crédit dont souffraient les PME), ou l'industrie automobile pour, à la fois, conforter l'emploi et accélérer la mise sur le marché de véhicules plus respectueux de l'environnement.

Mais nous sommes également très présents dans le cadre des politiques extérieures de l'Union, dont nous assurons le volet « aide remboursable », en particulier dans les régions dites du voisinage, que ce soit au titre de la préparation à l'adhésion (Turquie, Balkans) ou de la politique de partenariat euro-méditerranéen. S'il en était besoin, l'actualité du « printemps arabe » nous rappelle l'importance de la Méditerranée pour notre Europe, non seulement du point de vue économique, mais aussi politique, ainsi que les conclusions des G8 de Deauville (25-26 mai) et de Marseille (10 septembre) viennent de le souligner. Ainsi, la BEI est-elle engagée à contribuer au soutien de la transition démocratique dans les 4 pays bénéficiaires du « Partenariat de Deauville » à hauteur de 7,5 milliards de \$ (6 milliards d'€) d'ici la fin 2013.

Je rappellerai que nous sommes « la banque des projets européens », opérant principalement avec de l'argent mobilisé sur les marchés des capitaux, c'est-à-dire, sans peser sur le contribuable. Techniquement, nous agissons comme un orientateur et un transformateur d'épargne : nous empruntons l'argent là où il est disponible – c'est-à-dire sur les marchés mondiaux des capitaux (près de 70 milliards d'€ l'année dernière) – et nous l'orientons vers les investissements d'intérêt européen qui sont souhaités par nos Gouverneurs (les ministres des finances de nos États membres). Ce métier d'orientateur d'épargne, nous le faisons en transformant cette ressource pour l'adapter au mieux aux besoins des projets : en termes de taux (fixe, variable, révisable), de devise souhaitée (€ principalement, mais aussi en 16 autres monnaies), et de durée : notre spécialité étant le financement long ou très long.

Cette ingénierie financière nous permet de catalyser autour de notre intervention, en moyenne, deux fois le montant que nous avons-nous même investi sur un projet, qu'il s'agisse de prêts bancaires, de fonds propres ou de concours publics européens, nationaux ou régionaux.

En 2010, le volume des prêts de la BEI a été de 72 milliards d'€, dont 63 en Europe et 5,9 milliards dans les pays du Bassin méditerranéen (Turquie, Balkans, Maghreb et Mashrek)

Les révolutions arabes appellent une « nouvelle croissance » en Méditerranée

La crise économique et le mouvement démocratique dans les pays arabes, ont fait émerger un enseignement trop longtemps négligé : la qualité de la croissance est, de loin, plus importante que son taux.

La révolte a, par ailleurs, mis en évidence quatre facteurs qu'un capitalisme autoritaire et captateur a voulu ignorer : d'une part, l'effet désastreux sur les opinions d'une croissance conduite par une élite d'hommes d'affaires et d'experts compétents agissant en collusion – voulue ou subie – avec une classe politique toujours plus isolée de la population. Ensuite, l'instabilité naturelle que produit une ouverture trop rapide à l'économie mondiale si elle n'est pas corrigée par de véritables politiques de transferts sociaux et d'équilibre entre les couches de la société¹. En troisième lieu, l'absence de politiques d'aménagement du territoire : la pratique des gouvernements autocrates du Sud consistant à laisser – souvent pour des raisons politiques – des régions entières à l'écart du développement économique général a conduit à l'accumulation de poches de pauvreté sur des territoires périphériques et à l'accélération de l'exode rural créant d'importants bidonvilles périurbains. Enfin et en résultante des facteurs précités, l'accumulation des sentiments de frustration et d'humiliation ressentis par les jeunes face à leur exclusion des processus de décision et d'insertion économique.

Certes, s'il est en effet nécessaire d'assurer un taux de croissance à deux chiffres pour financer la modernisation économique (dont on peut chiffrer le coût, sur 20 ans, à quelque 300 milliards d'€ en investissements collectifs) et les 50 millions de nouveaux emplois à créer d'ici à 2030 au sud de la Méditerranée, les attentes exprimées par les peuples en lutte pour la démocratie révèlent surtout le besoin d'inventer un nouveau modèle de croissance : plus équitable pour offrir un meilleur partage des richesses, un meilleur équilibre des territoires et de l'emploi des jeunes. Mais aussi, une croissance plus innovante, fondée sur des systèmes d'éducation rénovés, une politique sélective des investissements directs étrangers et l'appui à l'innovation dans les entreprises. Ces deux derniers points ont pour objet de s'assurer que les investissements essaient dans l'économie locale afin d'enrichir le contenu qualitatif des emplois, notamment des jeunes diplômés dont le chômage n'a cessé d'augmenter au cours de la décennie passée pour atteindre des taux effrayants (30 à 45% pour certaines catégories en Tunisie, par exemple).

On le voit, en termes de création d'emplois comme d'équité sociale, le développement urbain et l'équilibre des territoires sont au centre de la « nouvelle croissance » à instaurer au sud de la Méditerranée : en une vingtaine d'années, les villes du Sud méditerranéen devront donc réaliser le rattrapage de leur sous-équipement en infrastructures d'utilité collective (notamment celles urbaines, qui représentent un investissement de 110 milliards d'€) ; *mais alors que ce rattrapage correspondait à une simple nécessité économique avant les révolutions, il prend une dimension d'urgence politique depuis les soulèvements du « Printemps arabe » et les aspirations que celui-ci a si fortement exprimées.*

Moderniser la décision publique d'investissement pour accélérer la démocratie au sud de la Méditerranée

Tant pour accélérer la réalisation des investissements urbains et de désenclavement territorial, que pour assurer les transferts de technologies que ces équipements requièrent, la puissance publique des pays concernés devra rapidement : 1) développer sa capacité à mobiliser le capital et le savoir-faire du secteur privé local ou international et, 2) moderniser ses structures de gouvernance et de gestion de la décision publique d'investissement.

Ces évolutions impliquent des bouleversements sociétaux et politiques que seuls les pays concernés peuvent conduire et réaliser. L'aide publique au développement (et l'expertise internationale qu'elle véhicule) peut conforter ce processus de transition non seulement par un appui financier, mais surtout par l'apport d'une

¹ Au lieu de telles politiques d'inclusion, les gouvernements des pays du Sud ont multiplié les « mesures sociales de compensation » subventionnant les prix des denrées de base (alimentation, énergie). Sollicitées par deux années de crise économique, les dépenses de compensation ont explosé en volume à la suite des révolutions pour représenter une charge budgétairement insoutenable. Elles ont, par exemple, cru de 50 % au Maroc depuis le début de l'année 2011 et devraient atteindre 45 milliards de MAD à la fin de l'année 2011 (soit 27% du budget voté).

assistance technique très ciblée. A cet égard, la BEI concentre ses efforts sur le champ urbain et sur celui du développement territorial.

Dans cette perspective et à certaines conditions, la BEI a pris le parti de favoriser le recours au modèle concessif et, plus généralement, au partenariat public-privé (PPP) parce qu'il apparaît comme pouvant être un accélérateur de solutions tant pour ce qui est du rattrapage du sous-équipement en infrastructures collectives, que comme moyen de réforme de la décision et de la gouvernance publiques d'investissement.

Au plan économique, le modèle concessif et du PPP permet de définir l'investissement en fonction du service à rendre à la collectivité (et non des seules disponibilités financières publiques), de mobiliser les ressources du secteur privé et d'étaler dans le temps l'implication financière publique, et d'instaurer une discipline économique dans la conduite des projets. Dans certains cas, il permet aussi de faire porter le coût de l'investissement sur son utilisateur et non sur la collectivité.

Au plan politique, le recours à la concession en partage de risques ou au PPP induit – s'il est bien conduit – une modernisation législative et de gouvernance qui se situe en droite ligne des aspirations démocratiques exprimées par les révolutions arabes. En effet, le choix de recourir à ce modèle s'exprime par un arsenal législatif démocratiquement élaboré (loi-cadre sur les partenariats, lois sectorielles organisant la régulation et les priorités d'investissement, réglementations sur les passations de marchés, les garanties, la fiscalité, la résolution des litiges, etc.) ; ces composantes se déclinent par la suite dans chaque contrat de projet. Mais, aussi important que l'appareil législatif, la modernisation de la gouvernance économique et sociale des projets va conduire à une décentralisation de la planification et du pilotage des investissements pour assurer la participation démocratique de la population. Ainsi, c'est au Parlement que seront décidés l'extension de pouvoirs aux collectivités locales et l'autorisation des très grands projets structurants (comme le complexe Tanger-Med ou le métro du Caire) et ce sera sur place que seront associés les preneurs d'intérêt des projets pour leur définition matérielle, l'équilibre entre les composantes sociales et économiques, l'information sur les coûts et les bénéfices réels attendus.

C'est ainsi qu'une politique bien conçue de recours à la délégation de service collectif peut permettre, à la fois, d'accélérer la pénétration démocratique dans la gouvernance économique et d'attirer un nombre suffisant d'investisseurs et d'opérateurs privés qui s'engagent aux côtés du secteur public pour assurer, sur le long terme, le développement du pays.

Une approche coordonnée des bailleurs, notamment pour l'assistance technique

Consciente de ces enjeux, la BEI avait déjà, depuis plusieurs années, entrepris de transférer aux pays du sud-méditerranéen le savoir-faire acquis en Europe dans le domaine du développement urbain intégré (où elle avait investi pas moins de 30 milliards d'€ ces cinq dernières années). Convergente avec celle des autres institutions financières du développement actives dans la région et notamment l'Agence française de développement (Afd), cette stratégie est concentrée sur trois objectifs : d'une part, accroître le volume et la qualité des services collectifs offerts aux populations ; d'autre part, encourager une approche urbaine intégrée qui soutienne tant la planification des infrastructures que l'émergence d'activités créatrices d'emplois portés par le secteur privé ; enfin, veiller à l'équilibre du champ urbain et à la protection de l'environnement, notamment du littoral.

Cette stratégie avait également pour objet de replacer le fait urbain au premier plan des priorités de l'Union pour la Méditerranée (UpM) dont la déclaration fondatrice, approuvée par le Sommet de Paris du 13 juillet 2008, avait inexplicablement omis de placer ce domaine parmi ses six priorités d'intervention.

C'est ainsi que la BEI a coordonné, avec l'Afd pour la partie française, l'action des bailleurs dans le cadre de la Ministérielle UpM sur le développement durable, qui s'est tenue en juin 2009 à Paris ; il en fut de même lors du Séminaire ministériel UpM qui a eu lieu fin octobre 2010 à Marseille sur le thème des « Villes nouvelles – Villes

durables ²». De même et en réponse à une commande du Secrétariat Général de l'UpM à Barcelone, la Banque a coordonné, avec l'appui de l'AfD, la définition par les bailleurs internationaux et bilatéraux de critères communs de projets urbains durables « labellisés UpM » ; le but étant ici d'identifier une quinzaine de projets pilote innovants, exemplaires et reproductibles à l'échelle régionale. Une initiative conjointe, ici encore, entre la BEI et l'AfD pour le financement d'assistance technique à la mise en oeuvre de tels projets est en cours d'élaboration, initiative à laquelle la KfW allemande et la Banque mondiale pourraient s'associer.

Pour aller plus loin, la BEI contribue aussi à la préparation de stratégies opérationnelles dans le cadre du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) ³ que la BEI a créé, en octobre 2009, conjointement avec la Banque mondiale, l'AfD, la Caisse des dépôts (CdC) et 6 gouvernements : la France, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie et le Liban. Dans ce cadre, la BEI pilote « l'Initiative Médinas 2030 », qui vise à promouvoir une démarche intégrée de rénovation des centres-villes historiques au sud de la Méditerranée et développe avec l'AfD deux programmes en faveur des projets urbains durables et des transports innovants.

Enfin, en mai 2011, la BEI avait lancé une ambitieuse initiative d'assistance technique destinée à favoriser le passage des pays partenaires au modèle concessif ou aux PPP au sud de la Méditerranée. Le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et le Liban ont ainsi adopté un plan d'action et une déclaration commune. Avec le soutien de la BEI, ces pays vont se doter d'un cadre réglementaire et d'une expertise adaptés à l'émergence de ce type de projets et accélérer ainsi le rythme de réalisation des services collectifs dont ont besoin les villes méditerranéennes. Dans ce contexte, la BEI offre à ses partenaires les services du Centre européen d'expertise sur les PPP (EPEC⁴) qui, dès la fin de l'année 2011, ouvrira son expertise et son réseau à la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, la Jordanie et peut-être prochainement le Liban.

La BEI participera aussi avec la Banque mondiale, la Société Financière Internationale et la Banque Islamique de Développement à la nouvelle « Initiative de Financement des Infrastructures Arabes », pour soutenir la préparation de projets PPP dans la région. Cet effort important est une traduction directe du « Plan d'action » des institutions financières voulu par le G8.

Un soutien financier international pour le Printemps Arabe

On le voit, la transition démocratique en Méditerranée appellera à la fois des réformes de société et une aide économique. Cette dernière sera échelonnée en trois étapes qui ont été définies par le Sommet du G8 de Deauville (26-27 mai 2011), puis concrétisés par le G8-Finances de Marseille (10 septembre 2011) instaurant le « Partenariat de Deauville » :

- Dans un premier temps, une aide d'urgence destinée au rétablissement de l'équilibre des comptes publics et à la sortie graduelle du système des compensations : outre les aides bilatérales offertes par des pays comme les États-Unis ou l'Arabie Saoudite, cet aide d'urgence pourra s'appuyer sur les concours des Fonds Monétaire international et arabe, à hauteur de 35 milliards de \$.
- Rapidement après, un soutien renforcé à l'économie privée, seule créatrice d'emplois à long terme, notamment par le développement des TPE et PME. Enfin, à moyen terme, une augmentation substantielle de l'aide remboursable, orientée prioritairement vers des projets porteurs d'emplois, l'augmentation des services aux populations et l'équilibre des territoires. A cet égard, le Partenariat de Deauville mobilise, d'ici à la fin 2013, 38 milliards de \$ des grandes institutions financières internationales (dont la BEI, voir encadré) et régionales arabes.

² La principale conclusion de ce séminaire a été la mise en place du « Réseau euro-méditerranéen des aménageurs urbains », portée par la CDC dans le cadre du CMI (cf. infra), auquel la BEI et l'AfD sont étroitement associés.

³ Voir : www.cmimarseille.org

⁴ Voir : www.eib.org/epec

- Enfin, la réalisation de nouveaux accords de commerce international entre les pays arabes et du Golfe, d'une part, et les pays arabes et l'Union européenne d'autre part. Sur ce point les engagements sont plus déclaratoires que contraignants, même si les 17 ministres présents ont invité les institutions compétentes et leurs pays respectifs à accélérer cette évolution.

«CFI, la coopération médias française au cœur de la transition démocratique en Tunisie»

Eric Soulier, Directeur Méditerranée-Asie, CFI

Après les événements du Printemps arabe, CFI s'est investi en Tunisie auprès des médias publics et de la société civile. C'est une action emblématique que l'on peut résumer en trois points :

Réactivité : dès la mi-mars des équipes de CFI était sur le terrain

Forte mobilisation : plus de 164 jours/experts en moins de 8 mois

Durabilité : les projets menés s'inscrivent dans un accompagnement sur plusieurs années des médias tunisiens

De l'habillage du plateau à l'animation d'un débat électoral en passant par le journalisme web, l'action de CFI a permis d'insuffler un souffle nouveau auprès des professionnels des médias tunisiens.

Ainsi, des professionnels des médias issus de France Télévisions, ARTE, RFI, France 24 ou d'école de journalisme (ESJ-Lille), ainsi que des indépendants se sont succédés depuis mars 2011 pour **identifier, comprendre et répondre aux nouveaux enjeux des médias tunisiens**. Le tout supervisé par un coordinateur de CFI, basé à Tunis au sein de l'Institut français, qui a assuré la bonne circulation des informations entre les opérateurs médias tunisiens et français ainsi qu'avec les autorités locales pour permettre à tous de travailler efficacement dans le cadre d'un calendrier très serré.

Ces actions se sont déroulées principalement autour des axes suivants :

- **Accompagnement de la mutation démocratique des médias de service public, et préparation du suivi des élections.**
- **Renforcement du professionnalisme des journalistes-citoyens**
- **Professionalisation et formation continue des journalistes tunisiens**

Des réponses en plusieurs temps :

- Un audit de la situation locale et des attentes les plus urgentes
- Un envoi de matériel de première nécessité (UER, France TV)
- Une grande réunion des bailleurs à l'UNESCO Paris (UNESCO, UER, France TV)
- Une série de missions de formation au sein des rédactions tunisiennes
- Une assistance financière collective des membres de l'UER

Les actions de coopération :

Elles représentent un volume important au profit d'un seul pays où, qui plus est, la coopération médias était inexistante pour CFI. Cela s'est traduit par :

- 20 missions de terrain
- 34 experts mobilisés et envoyés sur place
- 164 journées de transfert d'expertise
- 170.000 euros investis en actions de terrain
- Des co-financements tunisiens de l'ordre de 30.000 euros

- Une centaine de professionnels ont bénéficié d'un ou plusieurs ateliers

En complément de ces actions spécifiques en Tunisie, CFI poursuit une coopération forte sur les nouveaux médias dans les pays méditerranéens autour du projet structurant « 4M », lancé en 2011 sous la forme d'une première conférence régionale à Montpellier et par une série d'ateliers professionnels dans plusieurs pays. Prochain rendez-vous, 12-13 janvier 2012, « 4M Tunis » sur les enjeux de l'après révolution pour les bloggeurs tunisiens.